



## COMpte RENDU DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

2022

Ce document doit être remis à l'agent au moins huit jours avant la date de l'entretien accompagné de sa convocation et de sa fiche de poste. Il doit être ensuite établi par le supérieur hiérarchique direct

NOM DE LA COLLECTIVITE : Commune d'Aussac-Vadalle

Date de l'entretien professionnel : 19/12/2022

### IDENTIFICATION DE L'AGENT EVALUÉ

Nom et Prénom : CHAILLOUX Sébastien

Catégorie : A / B / C Groupe hiérarchique : 1 Statut : Titulaire

Grade et échelon : Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe – échelon 7

Service : technique

Fonctions (poste occupé) : Responsable service technique / Coordonnateur de travaux

Date d'entrée dans le poste : 21.12.2011

Temps de travail :  TC  TNC : ....../35<sup>ème</sup>  Temps partiel (quotité : .....%)

### IDENTIFICATION DE L'EVALUATEUR (SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT)

Nom et Prénom : LIOT Gérard

Fonctions : Maire de la commune

### 1/ - BILAN DE L'ANNÉE ECOULEE

#### 1-1) Résultats professionnels obtenus au vu des objectifs assignés

Faits marquants de l'année (modifications du fonctionnement et/ou de l'organisation du service, de la fiche de poste...)

remplacement d'un agent titulaire effectué par un agent stagiaire FIP.

Rappel des objectifs fixés	Bilan de l'évaluateur	Observations
<p><u>Objectif(s) :</u></p> <p>Prévention, des compétences - prévention Atelier - suivre des interventions</p>	<p>Préciser, pour chaque objectif, s'il est atteint totalement, majoritairement, partiellement, insuffisamment, non atteint ou devenu sans objet</p> <p>respect des objectifs</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>

- 1-2) Evaluation de la valeur professionnelle de l'agent(les critères sont fixés après avis du comité technique et portent sur les thèmes indiqués ci-dessous en grisé)

CRITERES	Satisfaisant	A Développer	A Acquérir
<b>Résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs</b>			
Fiabilité et qualité du travail effectué	X		
Atteinte des objectifs	X		
Capacité à rendre compte (esprit d'analyse et de synthèse)	X		
Autonomie, prise d'initiatives, force de proposition, assiduité	X		
<b>Compétences professionnelles et techniques</b>			
Connaissances réglementaires et/ou techniques liées à la fiche de poste		X	
Efforts de formation et adaptation aux évolutions	X		
Respect de l'application des consignes	X		
Qualité d'expression écrite et/ou orale		X	
<b>Qualités relationnelles</b>			
Capacité à travailler en équipe	X		
Capacité à communiquer avec les administrés, discréption et sens de l'image de la commune	X		
Sens et respect de la hiérarchie et des valeurs du service public	X		
Esprit d'ouverture au changement	X		
<b>Capacités d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur</b>			
Aptitude à prévenir, arbitrer et gérer les conflits	X		
Capacité à former (transmettre le savoir et le savoir faire)	X		
Capacité à animer une équipe ou un réseau	X		
Capacité à gérer les ressources (humaines, matérielles, financières, etc.)	X		

- 1-3) Acquis de l'expérience professionnelle sur l'année écoulée

Formations suivies (hors CPF), nouvelles fonctions...
habilitation électrique ACM conduite tracteur + faucheuse

- 1-4) Information de l'agent sur l'ouverture et l'utilisation de ses droits afférents au compte personnel de formation

Nombre d'heures utilisées au cours de l'année écoulée (indiquer, le cas échéant, la ou les formation(s) suivie(s)), ...
∅

## 2/ - EVOLUTION POUR L'ANNEE A VENIR

### 2-1) Détermination des objectifs pour l'année à venir

Evolution prévisible en matière d'organisation et de fonctionnement du service (et le cas échéant, impact sur la fiche de poste de l'agent)

*pas d'évolution de l'organisation, mais renforcement d'un agent titulaire de diminution de la responsabilité scolaire. Impact sur les tâches de l'agent de Prévention*

Objectifs et perspectives d'amélioration des résultats professionnels pour l'agent

- maintenir des compétences et des connaissances réglementaires
- Assurer le suivi de la Prévention et des interventions
- Améliorer l'organisation des tâches au regard du nouveau périmètre d'actions.

### 2-2) Formations demandées pour l'année à venir

Formations demandées	Par l'agent	Par le supérieur	Attentes et objectifs	Ordre de priorité
<i>✓</i>				

### 2-3) Perspectives d'évolution professionnelle en termes de carrière et de mobilité

	EVOLUTIONS SOUHAITEES PAR L'AGENT	AVIS DE L'EVALUATEUR
Evolution des fonctions souhaitées dans le poste actuel		
Evolution de carrière (avancement, promotion interne, concours)	<i>Agent technique principal de l'ancien avec celle de la promotion interne</i>	<i>Assurance dès que les conditions sont réunies.</i>
Projet éventuel de mobilité interne ou externe		

3/ - AUTRES POINTS ABORDÉS AU COURS DE L'ENTRETIEN

Par l'agent	Par le supérieur hiérarchique direct
Mise à niveau des renouvelles de regard de l'augmentation des peches à venir	un projet d'organisation sera deve être validé pour 2024.

4/ - APPRECIATION GENERALE EXPRIMANT LA VALEUR PROFESSIONNELLE ETABLIE PAR LE SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT

(au vu de critères portant notamment sur les résultats professionnels obtenus et la réalisation des objectifs, sur les compétences professionnelles et techniques, sur les qualités relationnelles, sur la capacité d'encadrement ou d'expertise...)

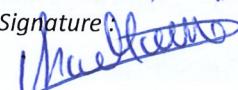
<p>très bon élément qui donne envie de satisfaction</p>	
Établi le : 19/12/2022	Nom et Prénom du supérieur hiérarchique direct : LIOT Gérard Signature : 

Notification à l'agent du compte-rendu

Le soussigné déclare avoir pris connaissance :

- de la totalité de son compte-rendu d'entretien professionnel ;
- de la possibilité :
  - de demander à l'autorité territoriale la révision de ce compte-rendu dans un délai de 15 jours francs suivant la présente notification ;
  - d'exercer contre ce compte-rendu un recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification ;
  - de déposer un recours pour excès de pouvoir contre ce compte-rendu devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Le recours devant cette juridiction est également possible dans un délai de 2 mois à compter de la réponse -ou de la décision implicite de rejet- au recours gracieux.

Le 19/12/2022	Nom et Prénom de l'agent : CHAILLOUX SEBASTIEN Signature : 
---------------	---

Observations éventuelles de l'agent :



Visa de l'autorité territoriale

Le 19/12/2022

Nom et Prénom de l'autorité territoriale :

Signature :



Le Maire,

Gérard LIOT

Observations éventuelles de l'autorité territoriale :

**(Partie à retourner au Centre de Gestion avec les pages 1 à 4  
uniquement en cas de demande de révision par l'agent)**

Demande de révision par l'agent du compte-rendu auprès de l'autorité territoriale	
<p><u>Motifs :</u></p>      	
<p>Nom et Prénom de l'agent : Le ..... / ..... / .....</p>	
<p>Signature :</p>	

Réponse de l'autorité territoriale	
<p><u>Réponse :</u></p>      	
<p>Nom et Prénom de l'autorité territoriale : Le ..... / ..... / .....</p>	
<p>Signature :</p>	
<p><u>Notification à l'agent</u></p>	
<p>En cas de contestation, vous disposez d'un délai de 2 mois à compter de la présente notification pour exercer :</p>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- unrecours gracieux auprès de l'autorité territoriale ;</li><li>- ou un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers.</li></ul>	
<p>Le recours devant cette juridiction est également possible dans un délai de 2 mois à compter de la réponse -ou de la décision implicite de rejet- au recours gracieux.</p>	
<p>Nom et Prénom de l'agent : Le ..... / ..... / .....</p>	
<p>Signature :</p>	

Demande de révision du compte-rendu auprès de la Commission Administrative Paritaire (uniquement après demande de révision auprès de l'autorité territoriale et de sa réponse)	
<p><u>Objet de la demande :</u></p>      	
<p>Nom et Prénom de l'agent : Le ..... / ..... / .....</p>	
<p>Signature :</p>	

**Avis de la Commission Administrative Paritaire**

Observations :

*Examiné en séance du : Visa de la CAP :*

**Réponse de l'autorité territoriale**

Elément(s) révisé(s) du compte-rendu d'entretien :

*Nom et Prénom de l'autorité territoriale :*

*Le ..... / ..... / .....*

*Signature :*

**Notification à l'agent du compte-rendu d'entretien définitif**

En cas de contestation, vous disposez d'un délai de 2 mois à compter de la présente notification pour exercer :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale ;
- ou un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers.

Le recours devant cette juridiction est également possible dans un délai de 2 mois à compter de la réponse -ou de la décision implicite de rejet- au recours gracieux.

*Nom et Prénom de l'agent :*

*Le ..... / ..... / .....*

*Signature :*